APRÈS ART. 26 N° 993

## ASSEMBLÉE NATIONALE

PLFSS POUR 2018 - (N° 269)

Commission	
Gouvernement	

## **AMENDEMENT**

N º 993

présenté par

Mme Brenier, M. Benoit, M. Bournazel, M. Guy Bricout, M. Ledoux, M. Pancher, Mme Firmin Le Bodo, Mme Sanquer et M. Zumkeller

-----

## ARTICLE ADDITIONNEL

## APRÈS L'ARTICLE 26, insérer l'article suivant:

Amendement irrecevable au titre de l'article 40 de la constitution.